

Un pas en avant, deux pas en arrière...

Par le secteur Lycée



C'est la saison du carnaval, mais les chahuts ne se valent pas tous. Les grands bazars annoncés pour le bac et le lycée déplairaient même aux carnavaliers. Le SNES-FSU a initié une grève intersyndicale (SNUEP, SNESUP, SNEP pour la FSU ainsi que la CGT, SUD, l'UNEF...) pour d'autres réformes du bac et du lycée, et si les pressions exercées par le SNES-FSU et les associations disciplinaires sur le gouvernement semblent le faire reculer sur certains points, il persiste dans ses annonces toujours très inquiétantes.

La **manifestation du 6 février** a réuni, malgré le froid glacial, 1500 professeurs et lycéens à Lille pour protester contre les pistes explorées par le rapport Mathiot et la sélection dans le supérieur engendrée par Parcoursup. Presqu'un tiers d'enseignants se sont mis en grève au niveau national (29 %) : un avertissement à prendre en compte par le ministre.

Organisation du lycée

Le ministère, sous la pression de syndicats – dont le SNES-FSU majoritaire – et d'associations disciplinaires, paraît marquer un recul vis-à-vis de certaines préconisations du rapport Mathiot sur l'organisation du lycée :

- **Maintien probable des 3 voies** (générale, technologique et professionnelle). Les séries technologiques existantes demeurent mais les séries générales disparaissent.
- **Renoncement à la semestrialisation pédagogique** avec deux emplois du temps différents sur l'année ; seule est envisagée éventuellement une **semestrialisation purement organisationnelle** concernant les conseils de classes et les bulletins.
- **Report de la modification des programmes de seconde à la rentrée 2019.** Le niveau conserverait son caractère de seconde de détermination. Les élèves de seconde seraient évalués en début d'année au moyen de ce qui ressemble fort aux anciens « livrets d'évaluation » qui servaient à constituer les « modules » que cer-

tains d'entre nous ont bien connus. L'AP, dont les heures seraient globalisées, serait uniquement dédié au travail de l'expression (écrite et orale) et à l'orientation.

- **Réorganisation et modifications des programmes de la première en 2019 et de la terminale en 2020**, toujours avec l'idée de majeures devenues « spécialités » et d'un tronc commun incluant : EPS, français/philo, histoire-géographie, anglais, LV2, et « humanités scientifiques et numériques ». Le cursus serait plus axé sur les spécialités (avec un horaire plus important) en terminale qu'en première.
- **Maintien de l'EMC** mais « remaniée » dans ses thématiques.
- Absence totale d'information sur les **horaires disciplinaires** en seconde. En revanche, faisant fi de toute concertation avec les personnels et leurs représentants, les grilles prévues en première et terminale sont déjà présentées comme bouclées.
- **Silence inquiétant également sur le maintien des dédoublements** et/ou groupes à effectifs réduits.
- **Possibilité d'un enseignement facultatif** de 3h (option) **en première** (au lieu de deux actuellement) et **de deux enseignements facultatifs en terminale** (ce qui fragilisera aussi les sections européennes mises en concurrence). **Silence total sur certaines options artistiques** comme Théâtre ou C.A.V.

Si le spectre d'une casse de nos statuts liée au nouveau lycée semble s'estomper, préparons-nous à la prochaine attaque : la « **modernisation** » de la fonction publique pour 2022 s'annonce terrifiante.

Le SNES-FSU appelle d'ores et déjà à la grève et manifestation le 22 mars contre la casse de la fonction publique, au sein de l'intersyndicale !

Bac 2021 : un projet encore inquiétant !

Cinq disciplines évaluées en épreuves « finales » compteraient pour 60 % de la note du bac :

- **2 épreuves de français** en fin de première (écrit et oral).

- **4 épreuves terminales**, portant sur des sujets nationaux : **deux épreuves de « spécialités »** au retour des vacances de printemps et, en fin de terminale, **un grand oral** (fondé sur le tronc commun et les « spécialités », autour d'un sujet choisi par l'élève) et **l'épreuve de philosophie**.

Les autres disciplines seraient évaluées dans le cadre du contrôle continu par des « épreuves communes » organisées en première, aux mois de janvier et d'avril, et en terminale, en décembre et en avril. Les sujets seraient issus d'une banque nationale. Les copies seraient anonymées et corrigées en interne, mais pas par le professeur de la classe.

La **menace de certifications en langues vivantes** plutôt que d'épreuves de baccalauréat persiste. Ces certifications ont beau être annoncées comme « publiques », nul n'est dupe de l'objectif du ministère : déconnecter les LV du diplôme pour en certifier le niveau par d'autres organismes.

Les **épreuves de second groupe** seraient maintenues.

En bref, le ministère semble persister dans son projet de **bac moitié national, moitié « maison » (40 % de contrôle continu)**. Si les banques de sujets nationales peuvent rassurer un peu, il n'en reste pas moins que les professeurs d'un lycée corrigeraient les élèves de leur établissement, avec toutes les dérives et pressions managériales et parentales imaginables, comme celles déjà subies en LV ou pour le DNB par exemple. Par ailleurs, **ce projet ne simplifierait en rien l'organisation du bac** : au fil du cycle terminal, que de périodes d'épreuves (jusqu'à 29) ! Le temps d'enseignement diminuera au profit du temps d'évaluation. Quelle motivation auront en outre les élèves dans les cours dont les épreuves auront déjà eu lieu ?

Les projets de décrets et de loi ne sont pas prêts et beaucoup de questions restent en suspens : par exemple, y aura-t-il des triplettes de spécialités, ce qui serait une manière de re-crée des séries ? Les enseignements proposés seront-ils offerts partout ?...

La mobilisation est donc plus que jamais d'actualité: il faut distribuer des tracts aux parents, y compris de troisième, organiser des Heures d'Information Syndicale (faites appel à nous!), utiliser les réseaux sociaux, signer les pétitions... afin d'être encore plus nombreux en grève le 22 mars et de porter dans les manifestations la question du lycée et du bac.

Parcoursup : les nouveaux « Hunger Games »

« Ignorance is Strength » (« L'ignorance, c'est la Force ») fait dire George Orwell à son Big Brother de 1984... Nos élèves de terminale auraient été calés sur leur choix d'études dans cette dystopie-là! **La mise en place, dans la précipitation, de Parcoursup, la pénurie de places dans le supérieur, et le manque criant d'informations,** imposent à nos élèves un véritable parcours du combattant.

Les professeurs principaux ont pu découvrir avec inquiétude les « journées de formation » pour le moins confuses, censées les aider à guider leurs élèves dans la « construction de leur avenir » par le biais de « choix éclairés »... Plutôt une version numérique et

« moderne » du jeu de colin-maillard, où un élève de terminale doit choisir une formation du supérieur sans préférence géographique et sans visibilité! Si les élèves sont confrontés à un refus sur leur premier vœu, ils n'auront que 48 h, puis 24 h (si second refus) pour postuler sur leurs choix suivants!

Avec l'augmentation prévisible du nombre d'étudiants dans les années à venir mais pas du nombre de places à l'université, que deviendront ces « sans-places »? Des sans-avenir? Les lycéens et étudiants qui ont manifesté le 6 février l'ont bien compris: tout le monde ne pourra être accueilli!

Quant au « oui si » prévu dans les réponses fournies aux élèves (qui suppose un accueil dans les formations souhaitées à condition de suivre des « modules de remédiation »), du propre aveu des formations du supérieur, il est déjà inique, car la plupart n'ont absolument **pas les moyens de mettre en place ces fameux modules!** De plus, les critères de sélection imposés par les formations du supérieur fluctuent: ils sont constamment modifiés sur la plateforme.

Traiter ainsi la jeunesse est indigne d'une démocratie du XXI^{ème} siècle, et le SNES-FSU continuera à dénoncer cette iniquité.

Nous proposons de:

- continuer à conseiller nos élèves hors conseil de classe, comme nous l'avons toujours fait, sur leur capacité à suivre leur choix d'orientation dans les domaines que nous connaissons et aussi pour leurs lettres de motivation.
- ne pas leur barrer la route à l'entrée à l'université en demandant au chef d'établissement (dont c'est la responsabilité) de donner un avis favorable à leur choix d'orientation.
- de l'annoncer aux élèves afin de les déstresser et d'entériner chaque avis favorable par un vote du conseil de classe.
- de vérifier ensuite avec les élèves que cet avis a été respecté.



Les séries sont un compromis potentiellement satisfaisant entre le commun et le spécifique!

« Potentiellement », car la situation actuelle n'est pas satisfaisante: mais dire que les séries actuelles posent problème ne veut pas dire que le principe des séries doit être rejeté. Les séries permettent en effet, théoriquement, de poursuivre après la 2^{nde} GT une grande diversité de disciplines (142 parcours possibles en S, 87 en L, 66 en ES), sans pour autant que ces disciplines aient les mêmes programmes, les mêmes horaires, les mêmes coefficients et exercices au baccalauréat. Car une série définit une certaine cohérence de la formation (tout en restant large), en mettant en lien les programmes des différentes disciplines qui la constituent. C'est ainsi qu'elle permet de combiner « culture commune » et spécialisation relative. Les

séries actuelles souffrent des séquelles de la réforme de 2010: mais rien n'empêcherait de « remettre à plat » leur organisation, les coefficients, les programmes, les exercices ou la durée des épreuves, afin d'en améliorer la cohérence! Rien n'interdirait de s'interroger sur les conditions de la compensation des notes au baccalauréat, afin de s'assurer que les élèves font des choix moins influencés par les représentations des différentes séries.

Par certains aspects, en réalité, le rapport Mathiot, plutôt que de supprimer les « filières », a tendance à les « radicaliser »: on pense en particulier à l'opposition binaire entre des « majeures scientifiques » et des « majeures non-

scientifiques », cette dernière catégorie mélangeant allègrement les disciplines littéraires et artistiques, d'une part, et les disciplines des sciences humaines et des sciences sociales, d'autre part (au sein d'un vaste « pôle lettres-humanités-société » aux contours et à la définition bien flous). Radicalisation des filières? Dans ce cas, pourquoi s'inquiéter, puisque derrière le modulaire, des séries vont se recréer? Mais c'est justement là le problème. D'abord, ce seront soit des filières clandestines, masquées, soit des filières très explicitement hiérarchisées. Le lycée Mathiot aboutirait alors à un lycée au moins aussi inégalitaire que le lycée actuel, voire davantage: quel progrès!